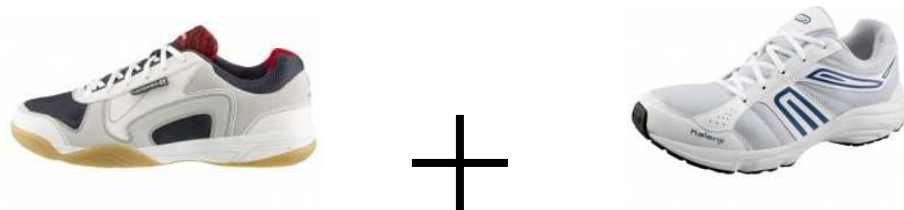




COMPLEMENT EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : OBLIGATIONS CONCERNANT LA TENUE SPORTIVE



Les chaussures de sport



1 PAIRE pour les sports en salle + 1 PAIRE pour les sports d'extérieur

Où acheter ? Comment se repérer ?

- Dans les magasins de sport :

-> rayons conseillés : RUNNING, SPORTS EN SALLE

-> rayons non adaptés à la pratique sportive : marche quotidienne, mode, sportwear.

- Qualités d'une bonne chaussure : amorti, maintien, adhérence

Les Marques de magasin de sport (type décathlon, intersport,...) présentent souvent un bon rapport qualité-prix. Les grandes marques ne sont absolument pas nécessaires.



**Chaussures type "Converse", "Feiyue", "Vans", "Victorias",
ou autres chaussures en toile sont INTERDITES**

La tenue de sport



Pantalon de jogging souple, pantacourt, short ou « leggings ».
Tee-shirt suffisamment couvrant.

La tenue de sport doit être confortable et adaptée à tout type de pratique (course, gymnastique, lutte, sports collectifs...). Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles.



Pas de pantalon type « baggy » en grosse toile et/ou avec des pressions, des poches, des fermetures-éclair un peu partout.
Pas de débardeur moulant ou très décolleté